

Les tarifs bancaires augmenteront à nouveau en 2017

Le 1^{er} janvier prochain, la moitié des banques appliqueront une nouvelle grille tarifaire. Les frais de tenue de compte seront en forte hausse.



Les retraits effectués dans le distributeur d'une banque concurrente seront facturés 4,5 % plus cher qu'en 2016.
R. VILLALON/FOTOLIA

EXCLUSIF

MARIE BARTNIK [mariebartnik](#)

BANQUE Les clients des banques vont devoir remettre la main au portefeuille l'année prochaine. Environ la moitié des établissements bancaires appliqueront au 1^{er} janvier de nouveaux tarifs... et la plupart d'entre eux sont résolument orientés à la hausse, selon l'étude réalisée pour *Le Figaro* par le comparateur meilleurebanque, qui a passé au crible 54 banques.

Pour compenser les taux extrêmement bas qui liment leurs marges, les banques se rattrapent sur les frais qu'elles facturent à leurs clients. Depuis 2015, elles appliquent notamment des « frais de tenue de compte » qui s'ajoutent au coût de leurs différents services. En l'espace de deux ans, « ces frais sont rentrés dans les mœurs », constate Romain Espinasse, directeur de meilleurebanque. Les banques qui n'en factureraient pas au 1^{er} janvier se comptent sur les doigts d'une main.

Plusieurs caisses régionales des Banques populaires s'y mettront par exemple l'année prochaine. Quant aux établissements, nombreux, qui en factureraient déjà en 2016, ils vont les augmenter en 2017 : + 13 % sur le

panel de tarifs analysés par le comparateur. La Banque postale, qui pratiquait jusqu'alors les prix les moins élevés, affiche l'augmentation la plus forte en passant de 6,20 euros par an à 12 euros. LCL (qui met à jour ses tarifs en avril et non en janvier), le Crédit coopératif et quelques caisses régionales du Crédit agricole resteront les rares banques à ne pas encore en facturer.

D'autres frais seront plus chers l'année prochaine. C'est le cas des retraits dits « déplacés », c'est-à-dire effectués dans le distributeur

panel de tarifs analysés par le comparateur. La Banque postale, qui pratiquait jusqu'alors les prix les moins élevés, affiche l'augmentation la plus forte en passant de 6,20 euros par an à 12 euros. LCL (qui met à jour ses tarifs en avril et non en janvier), le Crédit coopératif et quelques caisses régionales du Crédit agricole resteront les rares banques à ne pas encore en facturer.

« Les banques qui ne factureront pas de frais de tenue de compte au 1^{er} janvier se comptent sur les doigts d'une main »

ROMAIN ESPINASSE, DIRECTEUR DE MEILLEUREBANQUE

d'une banque concurrente. En moyenne, cinq retraits effectués dans le mois coûteront 21,20 euros par an, soit 4,5 % plus cher qu'en 2016. Les trois quarts des banques qui mettront à jour leurs tarifs n'augmenteront pas le prix de ce service. Mais le Crédit agricole le

Les tarifs pratiqués au 1^{er} janvier 2017

	CB classique à débit immédiat		Frais de tenue de compte		Prix annuel pour 5 retraits déplacés mensuels	
	PRIX 2017	ÉVOLUTION 2017/2016	PRIX 2017	ÉVOLUTION 2017/2016	PRIX 2017	ÉVOLUTION 2017/2016
La Banque postale	39 €	0 →	12 €	+93,6% ↑	15,6 €	+100% ↑
BNP	44,5 €	0 →	30 €	0 →	24 €	0 →
Banques populaires (10 caisses)	44,3 €	+4,87% ↑	25,2 €	+40,7% ↑	24,6 €	+23,2% ↑
Caisse d'épargne (13 caisses)	42 €	+4,32% ↑	15,1 €	+6,36% ↑	31,4 €	-7,61% ↓
Crédit mutuel (3 caisses Arkéa)	39,8 €	+2,31% ↑	26 €	0 →	20 €	0 →
Crédit agricole (26 caisses)	41,1 €	+2,62% ↑	12,7 €	+4,78% ↑	15,1 €	+8,05% ↑

Infographie LE FIGARO

fera payer 8 % plus cher (15 euros par an), la Banque populaire 23 % plus cher (24,60 euros par an) et La Banque postale deux fois plus cher (15,60 euros par an). La Banque populaire du Nord, qui facturera un euro chaque retrait, multiplie même son tarif par trois.

Le prix des cartes de crédit à débit immédiat progressera également bien au-delà de l'inflation. En moyenne, leur prix grimpera de 3,35 %, tandis que le celui de la carte à débit différé diminuera de 1,12 %. Depuis un an, une réglementation européenne a en effet discrètement modifié le montant des frais appliqués sur les paiements par carte bancaire et rendu les cartes à débit différé plus rémunératrices pour les banques. « Malheureusement, la convergence des tarifs se fait par le haut - le prix des cartes à débit immédiat rattrape celui du débit différé », relève le comparateur, qui met en garde les consommateurs tentés de choisir la seconde : « Cette incitation à s'équiper d'une carte à débit différé doit rendre le consommateur vigilant. S'il ne fait pas très attention à ses comptes, il peut vite se retrouver à découvrir... » Un dérapage généralément cher payé...

Tout n'est cependant pas noir pour les clients des banques. Au to-

tal, certains grands réseaux afficheront des tarifs en baisse. C'est le cas de La Banque postale, qui compensera les augmentations citées plus haut par une baisse de ses coûts de virements par Internet (-18 %). Elle était l'une des dernières à en facturer encore.

Le tableau global a cependant de quoi inciter le consommateur à opter pour une banque en ligne, toujours nettement moins chère que ses concurrentes de réseaux. Selon meilleurebanque, un client « classique » peut économiser 180 à 190 euros par an.

Mais le prix n'est pas le seul critère à prendre en compte. « Les banques de réseaux apportent une qualité de conseil, une gamme de services et une proximité que n'offrent pas leurs concurrents en ligne », défend Daniel Pion, associé banques de détail chez Deloitte. D'après l'enquête annuelle du cabinet, leurs clients ne sont pas si sensibles que cela aux variations des tarifs bancaires. En cas d'augmentation, 80 % d'entre eux déclarent ne pas songer pour autant à changer de banque.

À compter du 6 février prochain, la loi Macron facilitera la mobilité bancaire. Pour les banques, il s'agira d'un test grandeur nature de la satisfaction et de la fidélité de leurs clients. ■

EN BREF

AXEREAU AU SECOURS DE SES ADHÉRENTS

La coopérative céréalière a débouqué 8 millions d'euros pour soutenir ses 13 500 producteurs adhérents, après une moisson 2016 « catastrophique » due aux aléas climatiques, selon les mots de Philippe de Raynal, directeur général du groupe. Cette contribution de solidarité représente 40 % du résultat net de la coopérative, qui a vu ses volumes chuter de 35 % pour cette saison 2016.

ASSURANCE-CHÔMAGE : VERDICT EN FÉVRIER

Syndicats et patronat se sont retrouvés ce mardi au Medef pour discuter de l'assurance-chômage. Ils ont planifié trois réunions d'information en janvier et début février. Mi-février, ils décideront s'ils relancent ou non une négociation formelle, après l'échec de juin.



LES DÉCIDEURS

PAR Carole Bellemare avec Corinne Caillaud

www.lefigaro.fr/decideurs

DIDIER KLING
CCI Ile-de-France

À 67 ans, ce Sciences Po, expert-comptable et commissaire aux comptes, président de la Chambre nationale des conseils et experts financiers, à la tête du cabinet d'expertise comptable Didier Kling & Associés, qu'il a créé en 1979, est élu président de la Chambre de commerce et d'industrie Paris-Ile-de-France.

BÉATRICE TANGUY
Mercedes Benz Cars

À la suite de la nomination de Séverine Bertoux comme HR Business Partner, Béatrice Tanguy prendra en main les relations presse de Smart et Mercedes à compter du 16 janvier. Comme responsable marketing et communication, elle a contribué au renouveau de la marque Mercedes à travers les campagnes de marque, l'AMG Live, les pop-up stores ou l'engagement dans la mode.

LAURENT BATSCHE
Paris-Dauphine

Le président de la prestigieuse université parisienne en place depuis 2007 voit son mandat s'achever. La vice-présidente, Isabelle Huault, professeur en sciences de gestion, devrait être élue à ce fauteuil ce jeudi.



Lego: Jorgen Vig Knudstorp monte et passe la barre à l'Anglais Bali Padda

Construire l'avenir pour Lego, c'est ajouter une brique supplémentaire à son organisation. Mardi le géant danois du jouet a annoncé se scinder en deux avec la création d'une nouvelle entité, Lego Brand Group, dont la vertu première sera de « protéger et développer la marque », a indiqué le groupe. Celle-ci sera pilotée par Jorgen Vig Knudstorp, l'homme de confiance de la famille du fondateur Ole Kirk Kristiansen et jusque-là directeur général de Lego Group, qui prend de la hauteur comme président.

Premier patron extérieur à la famille, ce dernier avait pris la tête de l'entreprise en difficulté en 2004. Lego souffrait alors d'un excès de diversifications, notamment dans des activités que le groupe maîtrisait mal, comme les parcs d'attractions, les jeux vidéo ou les vêtements. Lorsque Knudstorp prend les rênes trois ans après son arrivée comme directeur stratégie et développement, Lego affiche une perte de 242 millions d'euros. Cet ancien de McKinsey opère un recentrage sur la brique en plastique. Lego crée aussi une gamme dédiée aux fillettes (Lego Friends) et aux juniors (Duplo). Plus sélectif en matière de licences, le groupe veille « à protéger l'ADN de Lego en renforçant les thèmes mai-

son (Ninjago, Chima...) », comme le déclarait Jorgen Vig Knudstorp au *Figaro* en avril dernier.

Une nouvelle étape est franchie en ce sens avec cette réorganisation, qui vise selon le groupe à « accroître l'accent mis sur le potentiel à long terme de la marque ». Autre fait marquant : alors que Lego a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires record de 4,8 milliards d'euros, Knudstorp transmet la direction générale pour la première fois à un non-Danois, le Britannique d'origine indienne Bali Padda, qui a fait ses preuves comme directeur des opérations.

La relève familiale enclenchée

De son côté, la famille du fondateur a réaffirmé son « engagement fort au maintien d'un actionariat familial actif ». Elle est actionnaire via la fondation familiale Kirkbi (75 %) et la fondation Lego (25 %). Il y a huit mois, Kjeld Kirk Kristiansen, 68 ans, qui fut DG de 1979 à 2004, a confié la vice-présidence de Lego Group, à son fils Thomas, âgé de 37 ans. « Notre croissance et notre mondialisation récentes s'accompagnent d'opportunités nouvelles et intéressantes pour la marque, et nous fondons Lego Brand Group pour saisir ces opportunités », a déclaré pour sa part l'héritier. C. C.

CARLOS GHOSN
Renault-Nissan



Décidé à accélérer le processus d'intégration, le PDG de l'Alliance va remplacer le dirigeant en charge du rapprochement des technologies moteurs et boîtes de vitesse des deux groupes, le dernier tour de vis réglementaire sur les émissions polluantes accentuant les tensions. Alain Raposo, à la tête de l'ingénierie des groupes motopropulseurs et des véhicules électriques depuis avril 2014, va quitter cette fonction pour un rôle de conseiller. « L'Alliance est bien partie pour atteindre tous ses objectifs généraux de convergence, y compris dans l'ingénierie », a voulu rassurer la porte-parole Catherine Loubier.

ANNE LALIRON
PSA

La responsable stratégie et innovation de PSA pilotera la direction du Business Lab, entité créée « pour répondre au développement rapide de nouveaux usages automobiles ». Ingénierie électrique et électronique de l'Essee Paris, elle a roulé pour Valeo et Lectra avant d'arriver chez PSA en 2011.

JEAN-ROBERT PITTE
Académie des sciences morales

Le professeur, ancien délégué interministériel à l'orientation, élu secrétaire perpétuel, succédera le 1^{er} janvier à Xavier Darcos.